



Lutte aux algues bleu-vert

Bilan des activités des conseils régionaux de l'environnement

Juin 2010



Les seize conseils régionaux de l'environnement (CRE) interviennent en faveur de la protection et de l'amélioration de l'environnement à l'échelle de chacune des régions administratives du Québec. Par leurs actions, ils cherchent à favoriser l'intégration des préoccupations environnementales dans les processus de développement régional. Pour eux, ce développement doit se faire dans le respect de la capacité de soutien des écosystèmes. C'est une condition essentielle au développement durable.

Les CRE sont des organismes autonomes, issus du milieu, reconnus comme interlocuteur privilégié du Gouvernement sur les questions environnementales, qui regroupent un nombre croissant de membres d'horizons divers poursuivant des objectifs communs. Ce réseau unique constitue un acteur influent dans le domaine de l'environnement au Québec. En tenant compte des réalités locales et régionales, les CRE privilégient l'action, la concertation, l'éducation, l'information, la sensibilisation et la veille environnementale, pour atteindre leurs objectifs.

Pour sa part, la mission du Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ) est de renforcer le réseau des conseils

régionaux de l'environnement et les interactions entre eux, de développer des partenariats stratégiques et des projets porteurs, et de faire connaître les positions de ses membres et de les représenter.



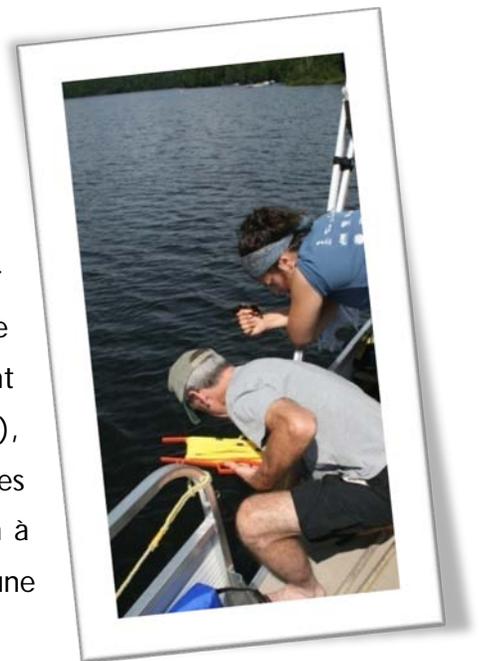
Sensibilisation, mobilisation, production d'outils : le rôle du réseau des CRE dans la lutte aux cyanobactéries

Dans le cadre de son plan d'intervention, depuis juin 2007, le gouvernement du Québec a confié aux conseils régionaux de l'environnement (CRE) le mandat de préparer et mettre en œuvre des actions pour lutter contre la prolifération des cyanobactéries communément nommées algues bleu-vert. Reflet de la diversité du territoire québécois, des acteurs et des enjeux, les CRE ont déployé durant l'année 2009-2010 des actions en accord avec leur mission et de façon concertée, qui favorisent le partage d'expertise avec le milieu.



En effet, les CRE ont davantage misé sur des mesures de précaution et ont favorisé une approche proactive en matière de protection de l'intégrité et de la santé des écosystèmes lacustres, en fournissant des outils pour renforcer les compétences locales en matière de suivi de la santé des lacs et en accompagnant les acteurs locaux vers des changements de comportement. Dans le cadre du mandat qui leur a été confié, les CRE ont su démontrer leur leadership en mobilisant les acteurs du milieu régional et en sensibilisant les citoyens, les riverains et les décideurs à la problématique des cyanobactéries et aux actions mises en œuvre pour y faire face.

Pour sa part, le rôle du RNCREQ dans le cadre de l'entente s'est décliné de diverses manières, notamment : assurer la fonction d'intermédiaire entre les CRE et le MDDEP, faire le suivi de l'entente au niveau administratif et pour le respect des conditions, compiler les actions des CRE et rédiger un bilan annuel, favoriser le partage d'expertise entre les CRE (notamment en faisant la promotion des outils élaborés par le CRE Laurentides), participer aux tables d'échanges avec le MDDEP et les autres partenaires. Enfin, par son effort d'uniformisation à l'échelle de la province, le RNCREQ entraîne une optimisation de l'action.



Activités du RNCREQ

Au cours de l'exercice 2009-2010, le RNCREQ a :

- déposé un mémoire dans le cadre de la Commission des transports et de l'environnement portant sur la situation des lacs du Québec à l'égard des cyanobactéries;
- assuré la distribution de 20 000 affichettes « Bande riveraine au travail » dans toutes les régions du Québec;
- participé aux lancements et annonces du MDDEP concernant l'eau, dont l'adoption du Règlement sur la déclaration des prélèvements d'eau et l'adoption de la Loi sur l'eau;
- recherché du financement pour la diffusion du [Guide sur les installations septiques](#) partout au Québec;
- publié deux fiches-conseils, sur les [fosses septiques et les toilettes sèches](#) et sur les [bandes riveraines et la restauration des rives](#), sur le site web du *Guide sur les énergies renouvelables pour les chalets et lieux de villégiatures*;
- participé aux travaux du MDDEP pour la modification du Règlement d'application de l'article 32 de la Loi sur la qualité de l'environnement, article portant sur les travaux d'aqueduc et d'égouts;
- participé aux rencontres sur la mise en place du Bureau des connaissances sur l'eau;



- participé aux consultations du MDDEP en matière de gestion des eaux pluviales;

- participé à la Table de concertation sur la connaissance du Plan d'intervention sur les algues bleu-vert.



De plus, le RNCREQ, dans le cadre de ses activités dans d'autres domaines (aménagement du territoire, biodiversité, transport, forêt, agriculture, etc.) fait la promotion d'une saine gestion des ressources ayant un impact positif sur l'amélioration et la protection de la qualité de l'eau.

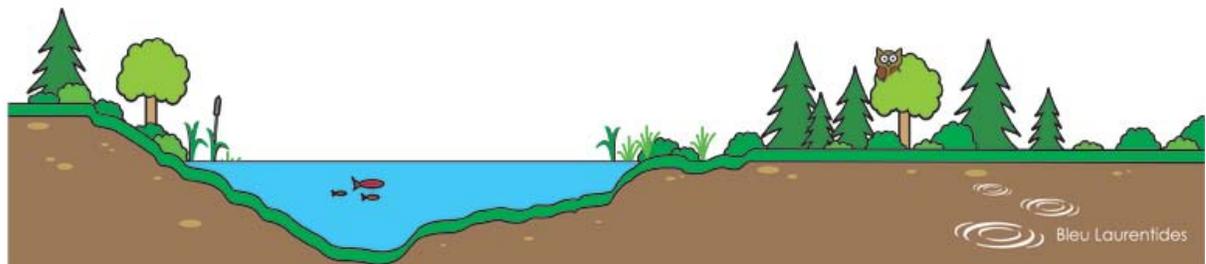
Activités des CRE

Les conseils régionaux de l'environnement ont poursuivi leurs actions amorcées deux ans plus tôt, dès la première entente.

- Ils ont consolidé ou développé des partenariats avec les municipalités, les MRC, les organismes de bassin versant (OBV) et autres organismes et associations.
- Ils ont poursuivi leur mission de sensibilisation et d'information auprès des décideurs et des citoyens, en tenant des kiosques, en animant des ateliers de formation, en donnant des conférences et ce, au cours d'événements qu'ils ont organisés où dont ils étaient partenaires dans leur région.
- Ils ont élaboré et diffusé de nombreux outils de sensibilisation, de formation et d'information, ainsi que des outils techniques de façon à transmettre leur expertise.
- Ils ont rédigé et diffusé des articles et des capsules d'information sur la santé des lacs.
- Ils ont conçu, mis en ligne et mis à jour une page sur les cyanobactéries au sein de leur site web.
- Ils ont apporté leur soutien à des associations de riverains, des OBV, des municipalités et les ont accompagnés dans leurs démarches, leur structuration et/ou la mise en place de mesures concrètes sur le terrain.
- Ils ont fait la promotion du Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL), et dans certaines régions, assuré l'accompagnement et le contrôle de la qualité pour l'application des différents protocoles de caractérisation



On trouvera à la page 6 un tableau qui récapitule les réalisations des CRE par catégories d'actions.



Bleu Laurentides

Le rôle exceptionnel du CRE Laurentides au sein du réseau des CRE a marqué trois années de lutte aux algues bleu-vert. Devenu expert en la matière par des actions et des recherches soutenues, ainsi que l'embauche à temps plein d'une biologiste spécialiste des milieux aquatiques, le CRE Laurentides coordonne, depuis 2004, un projet régional qui vise à susciter des changements de comportements chez les usagers : **Bleu Laurentides**. Les objectifs de **Bleu Laurentides** sont, entre autres, l'accompagnement, le soutien et la formation pour la surveillance volontaire des lacs. Dans le cadre de ce projet, le CRE Laurentides a notamment élaboré la *Trousse des lacs*, que l'on peut soit acheter ou télécharger gratuitement à : troussedeslacs.org. Le nombre de téléchargements à la fin 2009 se chiffrait à près de 1400 pour l'ensemble du Québec, dont 578 pour la région des Laurentides. De plus, **Bleu Laurentides** est impliqué depuis 2004 dans le Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL), un programme dont le CRE a largement contribué au dynamisme.

Enfin, le CRE Laurentides, organisateur de deux éditions du Forum national sur les lacs, prévoit une troisième édition à l'été 2011. D'ici là, le CRE entend démontrer la même cohésion et le même dynamisme, et demeure le partenaire privilégié du MDDEP dans l'élaboration d'outils pour la protection des milieux lacustres et ainsi une « région modèle » en matière de gestion des lacs.

L'expertise développée par le CRE Laurentides alimente le travail de tous les conseils régionaux de l'environnement, notamment par l'élaboration de nouveaux outils et leur

diffusion chaque année. Par exemple, le CRE a publié fin 2009 un guide sur l'installation septique, pour répondre à une demande des agents du programme PAPA responsables des inventaires d'installations septiques dans le cadre du plan d'intervention sur les cyanobactéries, qui est repris et diffusé par d'autres CRE.

On trouvera un bilan de l'impressionnant travail du CRE Laurentides dans le document en annexe : *Bleu Laurentides* - février 2010.



Tableau récapitulatif : Les actions des CRE de 2008 à 2010 dans la lutte aux cyanobactéries

Actions	CRE *
<p>Organisation du forum national sur les lacs Publication et diffusion des actes du Forum National sur les lacs.</p>	<p>CRE Laurentides, participation de tous les CRE</p>
<p>Organisation d'événements d'information et/ou de sensibilisation auprès des décideurs et des riverains</p> <ul style="list-style-type: none"> - Forums régionaux sur les lacs ; - rencontres, conférences, séances d'information, de réunions sur les algues bleu-vert ou sur l'érosion, destinés à divers publics, décideurs ou citoyens, milieu de la construction ; - formations auprès d'associations de lacs et des citoyens (conseils, références pour consultants, laboratoires etc.) 	<p>CRE Laurentides, CREDD SLSJ, CREAT, CRE BSL, CRECQ, CRE Cap-Nat, CRE Mauricie, CREGIM</p>
<p>Élaboration, rédaction et coordination d'un plan d'action régional ou d'un projet régional sur les algues bleu-vert.</p> 	<p>CRE Laurentides, CRECQ, CREDDO, CREDD SLSJ, CRE-CN, CRE Mauricie, CRE BSL</p>
<p>Développement de partenariats et/ou associations</p> <ul style="list-style-type: none"> - Partenariat, collaboration avec d'autres organismes et/ou institutions ; - création d'associations de riverains, mobilisation des riverains ; - création d'un comité sur la gestion de l'eau ; - implication au sein des organismes de bassin versant (OBV), nombreux partenariats avec les OBV ; - participation à la fondation d'OBV ; - production et diffusion de bilans des actions réalisées par les partenaires ; - participation aux tables des maires et à la table de gestion intégrée des ressources pour stimuler une table de concertation sur les lacs ; - collaboration avec une Commission scolaire afin de mettre sur pied une formation aux professeurs de science du secondaire sur des concepts reliés au bassin versant et aux changements climatiques. 	<p>CRE Laurentides, CREE, CREDDO, CREAT, CRE-CN, CREGIM, CRECQ, CREM, CRE BSL, CREAT, CRE Mauricie, CREDDO, CRE Cap-Nat</p>

Actions	CRE *
<p>Conception, réalisation, distribution et mise à jour (s'il y a lieu) d'outils promotionnels, de sensibilisation, de formation et d'information, par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Publication et distribution d'un guide d'information sur les installations septiques ; - production et diffusion de fiches d'information, de guides et de dépliants sur le thème de la santé des lacs ; - production d'un dépliant d'information sur la création d'une association de riverains ; - publication dans les médias d'articles ou de capsules sur la santé des lacs ; - production et diffusion d'un bilan régional d'un sondage sur la santé des lacs destiné aux municipalités et associations de riverains ; - production et diffusion des rapports d'interprétation des résultats du suivi complémentaire ; - production et diffusion d'un feuillet informatif sur la bande riveraine et les espèces à privilégier pour la révégétalisation ; - production du document « La lutte aux algues bleu-vert pour de l'eau du vert au bleu clair » ; - distribution du Guide des bonnes pratiques du villégiateur ; - production de page web sur les cyanobactéries ou carte web répertoriant les lacs et leur association ; - production et distribution des panonceaux « bande riveraine au travail » ; - production et distribution de panneaux d'interprétation sur le rôle de la bande riveraine pour les golfs ; - traduction en anglais de documents informatifs ; - mise à jour d'une nouvelle version informatique de Bleu Laurentides. 	<p>Tous</p> 
<p>Transfert d'expertise technique</p> <ul style="list-style-type: none"> - Appui aux municipalités et aux MRC dans la gestion intégrée de l'eau, leur fournir un service d'expertise scientifique pour la prise d'actions afin d'améliorer la santé des lacs ; - concertation du milieu municipal à l'échelle régionale et mise en valeur des pratiques exemplaires ; - soutien du travail des OBV par, entre autres, l'organisation de campagne de distribution d'arbres ; - travail au transfert d'expertise et à l'adaptation d'outils : dans la région de l'Outaouais avec le projet Bleu Outaouais et dans les Laurentides par la formation auprès d'associations de lacs et des citoyens ; - partage de connaissances entre le Réseau de surveillance volontaire des lacs et les OBV. 	<p>CRE Laurentides, CREDDO, CRECQ, CREDD SLSJ</p>

Actions	CRE *
<p>Planification des activités de terrain :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Renaturalisation des berges et restauration des lacs ; - élaboration de schéma d'aménagement respectant l'écologie de la zone riparienne ; - visite d'évaluations des rives et du littoral ; - sondage auprès des associations riveraines. 	<p>CRE Laurentides, CRECO, CREAT</p>
<p>Sensibilisation, information et éducation des citoyens et/ou des décideurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organisation de conférences, élaboration et animation d'ateliers d'information ; - tenue de kiosques d'information au cours de divers événements régionaux (par exemple : Échofête de Trois-Pistoles, journée d'information à la marina de Saint-Gédéon regroupant l'ensemble des intervenants relatifs à la préservation de l'eau) ; - organisation de projections de film suivies de discussion et de séances d'information (Nos lacs sous la surface) ; - distribution des guides de bonnes pratiques du villégiateur, axé sur la qualité de l'eau dans les plans et cours d'eau ; - démarches afin de produire et distribuer une version régionalisée d'un guide sur les installations septiques ; - fournir un accompagnement et des formations aux associations de lacs pour la réalisation du RSVL et leur fournir un service d'expertise scientifique pour protéger la santé des lacs. 	<p>CRE Laurentides, CRE BSL, CRECO, CREDD SLSJ, CREAT, CREDDO, CRE Mauricie, CREGIM, CRE-CN</p>
<p>Embauche d'un spécialiste pour la mise en œuvre du <i>Plan régional de prévention contre la prolifération des algues bleu-vert</i> ou pour le suivi complémentaire des lacs et la réalisation de cartes bathymétriques.</p>	<p>CRE Laurentides, CREDD SLSJ</p>
<p>Élaboration et/ou conception et/ou production de futurs protocoles de caractérisation du Réseau de surveillance des lacs en collaboration avec le MDDEP (périphyton et plantes aquatiques).</p>	<p>CRE Laurentides</p>
<p>Formation aux professeurs en science du secondaire sur des concepts reliés au bassin versant de la rivière du Nord et aux changements climatiques en collaboration avec la Commission scolaire de la rivière du Nord.</p>	<p>CRE Laurentides</p>
<p>Activités de financement</p> <ul style="list-style-type: none"> - Campagne de publicité / commandite pour financer un événement ; - obtention d'une aide financière pour l'éducation et la sensibilisation du grand public dans le dossier des cyanobactéries, redistribution du financement reçu pour une campagne de revégétalisation à une association par concours. 	<p>CREE, CREAT</p>

* Acronymes :

CRE BSL	CRE Bas-Saint-Laurent (01)
CREDD SLSJ	CRE Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)
CRE CapNat	CRE Capitale nationale (03)
-	CRE Mauricie (04)
CREE	CRE Estrie (05)
CREDDO	CRE Outaouais (07)
CREAT	CRE Abitibi-Témiscamingue (08)
CRE-CN	CRE Côte-Nord (09)
CREGÎM	CRE Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11)
CRECA	CRE Chaudière-Appalaches (12)
-	CRE Lanaudière (14)
-	CRE Laurentides (15)
CREM	CRE Montérégie (16)
CRECO	CRE Centre-du-Québec (17)



FORUM NATIONAL SUR LES LACS

Du savoir à l'action, faites le bond

Conclusion

Depuis le début de leur mandat en 2007, les CRE n'ont ménagé aucun effort pour la mise en œuvre de leurs différents plans d'actions. Aujourd'hui, même si le chemin est encore long, les résultats sont encourageants et suscitent de l'optimisme pour la santé des lacs. La poursuite de l'action des CRE, pertinente, nécessaire et marquée par des succès, demeure essentielle et repose sur un financement adéquat au cours des prochaines années. Grâce à leur travail de sensibilisation et à la conception, la production et la distribution d'outils, les CRE mobilisent leur milieu. Ils ont ainsi collaboré et transféré leur expertise en la matière à d'autres organismes, comme les OBV, les riverains, les municipalités. Ce travail essentiel doit se poursuivre.

La structuration des diverses initiatives, la mise en commun des moyens visant la protection de la santé des lacs, la mise en place d'un programme de soutien aux petites municipalités dans l'inspection des fosses septiques, l'action sur le terrain par la revégétalisation à l'aide des plantes indigènes, la mise en valeur des actions du MDDEP auprès du public afin de susciter un effet d'entraînement, l'élaboration d'une réglementation de l'accès des bateaux aux lacs et du lavage des bateaux, sont autant de perspectives d'avenir et d'actions à entreprendre pour la santé de nos lacs.